

TARIFS

de location

2023

		loyer et charges	caution
320 studios	RDC	332,54 €	277,54 €
	étage	346,42 €	291,42 €
21 appartements T1bis	RDC	425,81 €	360,81 €
	étage	443,85 €	378,85 €
9 appartements T2	RDC	452,08 €	382,08 €
	étage	471,18 €	401,18 €



Votre contrat de location

Votre contrat de location est d'une durée de 12 mois.

Le montant de la caution équivaut au montant d'un mois de loyer hors charges.

Les charges locatives comprennent notamment l'eau, l'entretien et l'électricité des parties communes, mais ne couvrent pas les dépenses individuelles d'électricité et de chauffage électrique.

Les locataires peuvent prétendre à une Aide Personnalisée au Logement (APL) s'ils remplissent les conditions prévues par la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret. Cette aide sera versée directement à LogemLoiret qui la déduira du loyer.

Bénéficiez de divers avantages

- Loyer payé à terme échu,
- Un seul mois de caution,
- Aucun frais de dossier,
- APL.